

Construire en respectant l'environnement : l'éco-construction et la Haute Qualité Environnementale (HQE®)

L'éco-construction, tout comme la Haute Qualité Environnementale (HQE®), poursuivent le même objectif : construire en respectant notre environnement et celui des générations futures, tout en offrant un maximum de confort aux occupants.

La démarche d'éco-construction, apparue à la fin des années 1960, est de plus en plus mise en œuvre en Wallonie. Elle s'appuie sur des principes de développement durable à toutes les phases de vie d'un bâtiment, de sa conception, sa réalisation et son exploitation jusqu'à sa démolition, sa déconstruction ou sa réaffectation.

La Haute Qualité Environnementale (HQE®), privilégiée chez nos voisins français, est un label visant à une certification par un organisme indépendant. Cette démarche s'appuie sur une méthode et sur 14 cibles classées en 4 grands domaines.

L'éco-construction

Favoriser l'éco-construction est une démarche personnelle qui nécessite à la fois une réflexion globale, une bonne information et une constance dans les choix. Les activités liées au monde du bâtiment sont très nombreuses, aussi la démarche trouve un champ d'application extrêmement large, allant de l'étude d'implantation jusqu'au choix des produits.

Cette démarche implique :

- d'identifier les impacts environnementaux du projet tout au long de son cycle de vie,
- de favoriser des choix urbanistiques et architecturaux qui privilégient la lumière naturelle, profitent au maximum des apports naturels du soleil, garantissent une bonne isolation thermique de toute l'enveloppe du bâtiment en respectant la législation en vigueur,
- de choisir des matériaux peu énergivores et peu polluants de par leur provenance, leur caractère durable et le fait qu'ils soient ou puissent être recyclés,
- d'utiliser des techniques de construction qui nécessitent plutôt de la main-d'œuvre que d'importantes quantités d'énergie,
- de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et/ou des combustibles peu polluants,
- de favoriser le choix d'équipements "intelligents" : éclairage et électroménager basse consommation, chauffage efficace et correctement dimensionné.

La Haute Qualité Environnementale (HQE®)

L'attribution du label HQE® est subordonnée à la mise en place d'un Système de Management de l'Opération (SMO) et à la Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB) mesurée au travers de 14 cibles. Chaque cible se classe en 3 niveaux : le niveau de "Base" correspond aux exigences de la réglementation, le niveau "Performant" reflète de bonnes pratiques, et le niveau "Très performant" égale le plus haut niveau déjà connu. Pour obtenir la certification, il faut maximum 7 cibles au niveau de "Base", 4 minimum au niveau "Performant", et enfin 3 minimum au niveau "Très performant".

LES 14 CIBLES DE HQE®

■ Cibles d'éco-construction

1. Relation du bâtiment avec son environnement immédiat
2. Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
3. Chantier à faible impact environnemental

■ Cibles de confort

- 8. Confort hygrothermique
- 9. Confort acoustique
- 10. Confort visuel
- 11. Confort olfactif

■ Cibles d'éco-gestion

4. Gestion de l'énergie
5. Gestion de l'eau
6. Gestion des déchets d'activités
7. Maintenance - Pérennité des performances environnementales

■ Cibles de santé

- 12. Qualité sanitaire des espaces
- 13. Qualité sanitaire de l'air
- 14. Qualité sanitaire de l'eau

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE BOIS...

Le bois est un des matériaux les mieux adaptés à ces préoccupations environnementales. Son caractère renouvelable, certifié par un label comme PEFC, et sa capacité à fixer le gaz carbonique en sont les premiers atouts. Mais, il présente d'autres avantages :

- c'est un matériau sain, chaleureux et confortable. Sa faible conductivité thermique atténue les déperditions,
- sa mise en œuvre ne nécessite que peu d'énergie et produit peu de déchets,
- il engendre des économies de terrassement puisqu'il ne nécessite pas de fortes fondations,
- il est très rigide ce qui permet de créer des ossatures autoporteuses, et ceci dans un délai très rapide,
- enfin, les murs en ossature bois sont moins épais et font gagner de l'espace.